



**PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE**



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
DU CONSEIL DE LA MRC DE LOTBINIÈRE**

TENUE LE 11 AVRIL 2018

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Yvan Charest que le conseil de la MRC de Lotbinière adoptera à une session ultérieure un règlement pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) règlement 172-2005, afin de modifier le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Apollinaire, de façon à y inclure le lot 3 584 429 d'une superficie de 1,7 hectare.

Résolution adoptée
Copie conforme, certifiée par

*Stéphane Bergeron, directeur général
Le 16 avril 2018*